

4 | LE HAVRE ET SA RÉGION

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

Jeudi, ce sera déminage sur la plage !

Le déminage d'une bombe de 150 kilos implique le blocage de la commune jeudi 24 juin, à partir de 7 h 30 et au moins jusqu'à 16 h. L'engin avait été retrouvé sur la plage. Le maire et les riverains doivent s'organiser...

MARINE LREOY

Plus âme qui vive à Saint-Jouin-Bruneval jeudi 24 juin ! Les quelque 1 800 habitants de cette commune devront l'évacuer - ou s'y confiner - avant 7 h 30 pour permettre aux plongeurs démineurs basés à Cherbourg, de neutraliser une bombe de 150 kilos de 270 mm de diamètre. L'engin a été trouvé sur la plage il y a plusieurs semaines et signalé par des promeneurs. C'était il y a un mois, mais la neutralisation n'interviendra que jeudi prochain, les coefficients de marée étant plus favorables pour procéder à l'opération de déminage. Elle sera menée par le groupement des plongeurs démineurs de la préfecture de la Manche et de la mer du Nord.

QUOI DES ÉCOLIERS ?

Un périmètre de sécurité de 1 500 m sera établi et une déviation mise en place dans la commune. « Les volets devront être fermés et les fenêtres ouvertes pour les habitations qui se trouvent face à la mer », précise un communiqué de la préfecture de la Seine-Maritime. Ce périmètre de sécurité sera logiquement interdit pendant la durée de l'opération. La gendarmerie est chargée de ce blocage. Les riverains comme les commerçants devront donc prendre leurs précautions. « Je regarde tout point à point pour savoir comment nous allons nous faire », souffle le maire de la commune.



Le groupement des plongeurs-démineurs de la préfecture de la Manche et de la mer du Nord va intervenir, à partir de 7 h 30, jeudi dans une zone où les habitants doivent rester confinés

François Auber, jeudi 17 juin, alors qu'il venait d'apprendre la nouvelle. « Il faut notamment que nous nous organisions avec l'Éducation nationale pour savoir si les élèves pourront être accueillis et s'ils seront confinés ou non dans l'école... »

Par ailleurs, les personnes bénéficiant de soins à domicile prévus le jour du déminage doivent se faire

connaître auprès de la mairie (06 02 35 13 10 10) afin d'organiser leur prise en charge. Un questionnaire à compléter leur sera remis. L'autre interrogation concerne les lycéens qui doivent passer les épreuves du bac. « La commune sera bloquée à partir de 7 h 30 et selon le meilleur scénario, les opérations seront terminées à 16 heures », précise

François Auber. Les personnes se trouvant dans le périmètre devront donc rester confinées chez elle et ne sortir que lorsqu'elles y seront autorisées, par message.

PAS LA PREMIÈRE FOIS

La préfecture de Seine-Maritime insiste sur le fait que « cette mise à l'abri, impérative et obligatoire, s'ap-

pique à tous ». Au-delà des mesures à mettre en place, François Auber peste : « Ce n'est pas la première fois qu'une bombe est découverte sur la commune mais jamais nous n'avons dû fermer le village... » À noter qu'en cas de météo défavorable, l'opération sera repoussée au vendredi 25 juin, aux mêmes heures et dans les mêmes conditions. ■